

Rapport de Gestion

Exercice clos le 31 mars 2023

Chers actionnaires,

Ce rapport est destiné à vous présenter les comptes de l'exercice 2022, qui s'étend du 1^{er} Avril 2022 au 31 Mars 2023.

Pour rappel, l'activité principale de la société a été jusqu'à maintenant l'installation de centrales photovoltaïques en toitures de bâtiments essentiellement publiques. L'exercice 2022 a connu une évolution importante avec l'installation, le raccordement et la mise en production de la plus importante centrale de NID'énergies, sur une toiture du lycée St Marc à Nivolas-Vermelle, augmentant la capacité de production de 80 %. Il est à noter, que cette nouvelle installation s'inscrit dans un nouveau modèle : le propriétaire de la toiture va auto-consommer l'énergie produite, revendre le surplus éventuel, et en contrepartie verser un loyer à NID'énergies qui a financé l'installation et assure son exploitation. Ce nouveau modèle impacte la présentation des comptes au niveau des recettes puisque le loyer apparaît sur une ligne spécifique.

Compte de résultat :

Il retrace toutes les opérations intervenues sur l'exercice qui représentent une charge ou un produit pour la société.

Nous avons enregistré 21 248 € de vente d'électricité – contre 20 609 € en 2021. Ce niveau de production est conforme à nos prévisions, même légèrement supérieur.

En recette, nous avons également 1 403 € correspondant essentiellement à la location de la nouvelle installation de Nivolas-Vermelle, à compter du 3 mars 2023. Hors éléments spécifiques à l'exercice 2021 (Indemnisation assurance), les produits d'exploitation sont en hausse de 9.9 %

Les charges d'exploitation s'élèvent à 18 352 €. Les principaux postes sont:

- 10 590 € : L'amortissement des installations. Celui-ci est réalisé sur 20 ans, en légère augmentation puisque nous avons 29 jours d'amortissement de la nouvelle centrale sur l'exercice. Il s'agit d'une charge mais pas d'une dépense.
- 2 111 € : L'assurance des installations
- 1 676 € de frais bancaires essentiellement liés aux frais de dossiers du nouvel emprunt (non reconductibles).
- 950 € : Les honoraires du comptable
- 900 € pour les interventions WATTY dans les écoles en partenariat avec la CAPI
- 480 € : domiciliation du siège

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 5 % compte tenu de la nouvelle installation.

Vous constaterez qu'il n'y a pas de rémunérations dans cette société, puisque les différentes missions sont portées par le Conseil de Gestion et les groupes thématiques, qui rassemble quelques actionnaires engagés bénévolement.

- Le résultat d'exploitation pour l'exercice 2022 est excédentaire de 4 299 € contre 6 424 € pour l'exercice précédent.
- Les charges financières s'élèvent à 2 374 € contre 1 654 € l'année précédente, dû aux intérêts versés aux actionnaires ayant réalisé un soutien en trésorerie (remboursé au cours de l'exercice), et aux intérêts du nouvel emprunt.
- A noter des produits financiers pour 135 € correspondant aux intérêts d'un placement réalisé courant février afin que notre trésorerie rapporte un peu.
- Il s'agit donc de notre 3^{ème} exercice excédentaire. A noter que nous serons redevables de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 1 278 € ; taux de 25 % et non de 15 % compte de la part du capital détenue par des personnes morales qui a dépassé 25 %.

Bilan :

Il s'agit d'une photo au 31 mars 2023 du patrimoine et des dettes de la société.

A l'actif, nous avons 311 234 € d'immobilisations, soit le coût de l'ensemble des installations réalisées ou engagées jusqu'au 31 mars 2023 et depuis la création de la société. Il s'agit de la valeur brute, c'est-à-dire d'achat. On retrouve pour 32 346 € le montant des amortissements cumulés qui par soustraction nous donne la valeur nette de nos installations pour 278 887 € contre 184 032 € en 2021. L'augmentation significative correspond à la prise en compte de la nouvelle centrale du Lycée St Marc.

3 postes principaux constituent notre actif circulant pour 94 412 € :

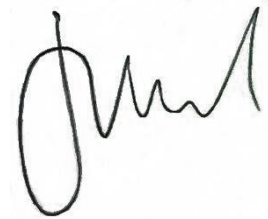
- Des valeurs mobilières de placement pour 30 000 €.
- Le solde de nos comptes bancaires pour 38 395 €
- Des créances 19 198 €, correspondant à 1 semestre de loyer du Lycée St Marc non encore réglé et à la production des autres centrales non encore facturée ou réglée.

Au passif, le capital pour 102 400 € correspond aux actions détenues par les actionnaires, contre 90 200 € au 31 mars 2022 compte tenu essentiellement de l'arrivée de 2 nouveaux actionnaires significatifs (la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné et de l'OGEC gérant le lycée St Marc). Dans les capitaux propres, nous trouvons également la subvention accordée par la Région pour 48 782 €, ainsi que le cumul des résultats depuis la création de la société, soit 2 531 € avant affectation du résultat de cet exercice.

Les dettes s'élèvent à 215 752 € contre 105 190 € au 31 mars 2022. Ces dettes correspondent pour l'essentiel aux 2 emprunts bancaires contractés pour financer les installations, à 5 mois de loyer du lycée St Marc payés d'avance, et au solde de la facture de l'installation de Nivolas-Vermelle dont la facture (12 600 €) ne nous était pas parvenue au 31 mars.

Dans la mesure où il est proposé de ne pas distribuer de dividendes cette année, les résolutions associées au rapport de gestion sont :

- L'approbation du rapport de gestion
- L'affectation du résultat, soit un bénéfice de 3 834 €.
- Le quitus donné au Président et au Conseil de Gestion.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Florent Laval', is centered on the page. The signature is fluid and cursive.

Florent Laval, président

Le 23/08/2023